

Fiche #1

Plan de vigilance Ecowatt orange

Le signal orange est activé quand la production disponible est très proche du niveau de consommation attendu.

RTE active tous les leviers à sa disposition (baisse de la tension, effacements de la consommation des industriels, etc.) pour conserver des marges suffisantes.

Si la consommation continuait à progresser, les marges pourraient ne plus être suffisantes et le signal rouge pourrait être activé.

Il est donc primordial que nous consommons moins dès que ce signal est activé.

En cas de vigilance Ecowatt orange, les personnels de l'université seront informés par mail, via l'application Ecowatt et via l'alerte sms.

- Téléchargez l'application Ecowatt
- Inscrivez-vous à l'alerte sms : ENT > Mon bureau > Gérer mon IDNUM > Mes coordonnées

Agir en cas de signal EcoWatt orange

Organisation des activités

Limiter la consommation électrique et a minima :

- Veiller à éteindre les copieurs et imprimantes sauf besoins avérés
- Veiller à ne maintenir les écrans d'appoint allumés qu'en cas de nécessité
- Privilégier l'utilisation des batteries d'ordinateur et appareils mobiles
- Couper les éclairages non essentiels
- Couper l'alimentation des appareils non essentiels (machine à café, téléphone portable, etc)
- Mutualiser l'utilisation des réfrigérateurs domestiques
- Éviter de recharger les véhicules électriques durant les périodes de forte consommation : 8h-13h et 18h-20h
- Éteindre les écrans dynamiques dans les bâtiments

Lors de périodes Ecowatt orange, l'ensemble des services numériques applicatifs ainsi que les réseaux administrés par la DSI fonctionnent normalement.

Gestion des activités événementielles

Les organisateurs de congrès, colloque, séminaire, évènements associatifs, ... sont invités à :

- Veiller à réduire la consommation électrique de l'événement
- Anticiper un éventuel report ou une annulation en cas de coupure avérée.

Pour les personnes en situation d'encadrement

- Préparer l'organisation du télétravail exceptionnel en cas de bascule en écowatt rouge.
- Informer l'ensemble des agents en amont des dispositifs de fermeture et d'interdiction d'accès au bâtiment en cas de coupure avérée.
- Organiser si besoin une astreinte des personnes référentes en cas de coupure et transmettre par mail la liste à la cellule opérationnelle du pôle Patrimoine et environnement : ecowattUB@u-bordeaux.fr

Impact des éventuelles coupures sur l'activité

Transmettre en amont à la cellule opérationnelle du pôle Patrimoine et environnement l'information portant sur les risques éventuels liés à l'activité de la structure en cas de coupure :

ecowattUB@u-bordeaux.fr